



1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Castrol Pyroplex Blue 2
No de fiche signalétique	453759
N° d'historique des fiches toxicologiques :	0000002021
Code	453759-US06
Utilisation du produit	Graisse pour usages industriels.. Pour tout conseil d'utilisation, consulter la fiche technique ou contacter nos services.
Manufacturier	Castrol Canada Inc. 3660 Lakeshore Blvd. Toronto, Ontario M8W 1P2 Telephone: (416) 252-5511 Telecopier: (416) 252-1774 BP Lubricants USA Inc. 1500 Valley Road Wayne, NJ 07470 Telephone: (973) 633-2200 Telecopier: (973) 633-7475
INFORMATION SANITAIRE D'URGENCE:	1 (800) 447-8735 À l'extérieur des É.-U. : +1 703-527-3887 (CHEMTREC)
INFORMATION D'URGENCE EN CAS D'ÉPANDAGE:	1 (613) 996-6666 CANUTEC (Canada)
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT	1 (866) 4 BP - MSDS (866-427-6737 Toll Free - North America) email: bpcares@bp.com

2. Identification des dangers

État physique	Graisse
Couleur	Bleu.
Vue d'ensemble des urgences	ATTENTION ! PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. Tout contact prolongé ou répété risque d'entraîner le dégraissage de la peau et une irritation pouvant causer une dermatite. Selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité au travail, les expositions aux microbes aérogènes devraient être contrôlées aux limites les plus basses praticables. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.
Voies d'absorption	Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé	
Yeux	Peut causer une irritation des yeux.
Peau	Peut provoquer une irritation de la peau. Tout contact prolongé ou répété risque d'entraîner le dégraissage de la peau et une irritation pouvant causer une dermatite.

Nom du produit Castrol Pyroplex Blue 2	Code du produit 453759-US06	Page 1 de 7
Version 1	Date d'édition 01/30/2008.	Langue FRANÇAIS
	Format Canada	
	Build 6.4.1 (Canada)	(FRENCH)

Inhalation

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale et la diarrhée.

Voir Information toxicologique (section 11)**3. Information sur les composants**

Nom des ingrédients	No CAS	%
Calcium carbonate (calcaire)	1317-65-3	5 - 10
Huile de base - très raffinée	Mélange	80 - 90

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement la peau atteinte avec de l'eau savonneuse. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Inhalation	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Ingestion	Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'ingestion de quantités potentiellement dangereuses de ce produit, appeler un médecin immédiatement. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Note au médecin traitant	Nota : Applications sous haute pression Les atteintes cutanées par un jet sous haute pression constituent une urgence médicale majeure. Les blessures peuvent sembler bénignes au départ, mais au fil des heures, les tissus enflent, se décolorent et provoquent des douleurs intenses, et apparaît une nécrose sous-cutanée étendue. Un examen chirurgical doit être entrepris sans délai. Un débridement complet de la plaie et des tissus sous-jacents est nécessaire pour limiter les pertes tissulaires et empêcher ou limiter une lésion irréversible. Il est à noter que la haute pression peut faire migrer le produit très loin dans les tissus.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair	Creuset ouvert: >180°C (>356°F)
Risques d'incendie / d'explosion	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
Moyens d'extinction	
Utilisables	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Non utilisables	NE PAS utiliser de jet d'eau.
Méthodes de lutte contre les incendies	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Produits de combustion dangereux	Les produits de combustion peuvent inclure les suivants : oxydes de phosphore oxyde/oxydes de métal oxydes de carbone (CO, CO ₂) oxydes de soufre (SO ₂ , SO ₃ , etc.) oxydes d'azote (NO, NO ₂ etc.)
Vêtements de protection (feu)	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Nom du produit Castrol Pyroplex Blue 2**Code du produit** 453759-US06**Page 2 de 7****Version** 1**Date d'édition** 01/30/2008.**Format** Canada**Langue** FRANÇAIS

Build 6.4.1 (Canada)

(FRENCH)

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité au travail, les expositions aux microbes aérogènes devraient être contrôlées aux limites les plus basses praticables. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Méthodes de nettoyage

Grand déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Entreposage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Autres informations

Les composés sulfurés présents dans ce matériau peuvent se décomposer, lorsqu'on les chauffe, et dégager du sulfure d'hydrogène gazeux susceptible de s'accumuler et d'atteindre une concentration mortelle dans un espace clos. En présence de vapeur de sulfure d'hydrogène à une concentration de 50 ppm, ou lors d'un contact prolongé avec cette vapeur à des concentrations plus faibles, il peut y avoir saturation de l'odorat humain au point que l'odeur du gaz ne soit plus perceptible. Le contact avec de la vapeur de sulfure d'hydrogène à une concentration supérieure à 500 ppm peut entraîner la mort rapidement. Ne pas se fier sur l'odorat pour détecter du sulfure d'hydrogène.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit Castrol Pyroplex Blue 2	Code du produit 453759-US06	Page 3 de 7
Version 1	Date d'édition 01/30/2008.	Format Canada
		Langue FRANÇAIS
	Build 6.4.1 (Canada)	(FRENCH)

Calcium carbonate (calcaire)

CA Alberta Provincial (Canada, 10/2006).

8 hrs OEL: 10 mg/m³ 8 heure(s).

CA British Columbia Provincial (Canada, 7/2007).

STEL: 20 mg/m³ 15 minute(s).

TWA: 3 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Respirable dust

TWA: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Total dust

CA Ontario Provincial (Canada, 3/2007).

TWAEV: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: total dust

CA Quebec Provincial (Canada, 12/2006).

VEMP: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: La poussière totale.

Huile de base - très raffinée

ACGIH (États-Unis).

STEL: 10 mg/m³ 15 minute(s). Forme: Brouillard d'huile, minérale

TWA: 5 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Brouillard d'huile, minérale

Bien qu'il soit possible que les limites d'exposition professionnelles spécifiques de certains des composés soient affichées dans la présente section, d'autres composés peuvent être présent dans les brouillards, vapeurs et poussières produites. Par conséquent, ces limites sont fournies à titre indicatif uniquement, car il est possible que les limites d'exposition professionnelles spécifiques ne soient pas applicables à l'ensemble du produit

Mesures de contrôle de l'exposition

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection individuelle

Yeux

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec des écrans latéraux de protection ou des lunettes protectrices contre les produits chimiques.

Peau et corps

Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Porter un vêtement de protection approprié.

Respiratoire

S'assurer d'une ventilation adéquate. Selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité au travail, les expositions aux microbes aérogènes devraient être contrôlées aux limites les plus basses praticables.

Mains

Le choix de gants protecteurs dépend des produit chimiques à manipuler, des conditions de travail et de l'utilisation et de l'état des gants (même les gants les plus résistants aux produits chimiques se déchireront suite à une exposition répétée à ces produits). La plupart des gants assurent une protection de courte durée avant de devoir être jetés et remplacés. Parce que les milieux de travail spécifiques et les pratiques de manipulation de matières varient, il est nécessaire d'établir des procédures de sécurité pour chacune des applications prévues. Par conséquent les gants doivent être choisis en consultant le fournisseur ou le fabricant, après avoir évalué consciencieusement les conditions de travail.

Consultez votre superviseur ou vos protocoles d'exploitation standard pour connaître les instructions de manipulations spéciales.

9. Propriétés physico-chimiques

État physique	Graisse
Couleur	Bleu.
Odeur	Léger.
Seuil de l'odeur	Non disponible.
Point d'éclair	Creuset ouvert: >180°C (>356°F)
Densité relative	Non disponible.
Densité	890 kg/m ³ (0.89 g/cm ³)
pH	Non disponible.

Nom du produit Castrol Pyroplex Blue 2

Code du produit 453759-US06

Page 4 de 7

Version 1

Date d'édition 01/30/2008.

Format Canada

Langue FRANÇAIS

Build 6.4.1 (Canada)

(FRENCH)

Point d'ébullition / Plage	Non disponible.
Point de fusion / Plage	Non disponible.
Pression de vapeur	<0.013 kPa (<0.1 mm Hg)
Densité de vapeur	Non disponible.
Vitesse d'évaporation	Non disponible.
Solubilité	insoluble(s) dans l'eau.
LogK_{ow}	>3

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité et réactivité	Le produit est stable.
Conditions à éviter	Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.
Incompatibilité avec différentes substances	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes.
Produits de décomposition dangereux	Sulfure d'hydrogène (H ₂ S)
Polymérisation Dangereuse	Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

11. Informations toxicologiques

Autres informations

Effets chroniques potentiels sur la santé

Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction	Aucun effet important ou danger critique connu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition	Aucun connu.

12. Informations écotoxicologiques

Aucun test n'a été effectué par le fabricant.

Persistance/dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable
Mobilité	Non volatil. Solide. Insoluble dans les substances suivantes: l'eau
Potentiel bioaccumulatif	Il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation de ce produit dans l'environnement à travers des chaînes alimentaires.
Autres renseignements écologiques	N'est probablement pas susceptible d'entraîner des effets à long terme sur l'environnement aquatique.

Nom du produit Castrol Pyroplex Blue 2

Code du produit 453759-US06

Page 5 de 7

Version 1 **Date d'édition** 01/30/2008.

Format Canada

Langue FRANÇAIS

Build 6.4.1 (Canada)

(FRENCH)

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Information sur les déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

REMARQUE : il incombe à celui qui produit les déchets de les identifier (en fonction de ou des caractéristiques ou de listes), de les transporter et de les éliminer de la manière adéquate.

14. Informations relatives au transport

Non classifié comme étant dangereux à transporter (DOT, TDG, IMO/IMDG, IATA/OACI)

15. Informations réglementaires

Réglementations États-Unis

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SIMDUT (Canada)

Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FTSS contient toute l'information exigée par le Règlement sur les produits contrôlés.

Inventaires

Inventaire du Canada: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire d'Europe: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Un composant au moins n'est pas répertorié.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Un composant au moins n'est pas répertorié.

Inventaire du Japon (ENCS): Un composant au moins n'est pas répertorié.

Inventaire de Corée (KECI): Un composant au moins n'est pas répertorié.

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Un composant au moins n'est pas répertorié.

16. Autres informations

Renseignements à indiquer sur l'étiquette

ATTENTION !
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU.

Historique

Date d'édition

01/30/2008.

Date de publication précédente

Aucune validation antérieure.

Élaborée par

Product Stewardship

Avis au lecteur

Nom du produit Castrol Pyroplex Blue 2

Code du produit 453759-US06

Page 6 de 7

Version 1

Date d'édition 01/30/2008.

Format Canada

Langue FRANÇAIS

Build 6.4.1 (Canada)

(FRENCH)

Toutes les étapes praticables raisonnablement ont été effectuées afin d'assurer que cette fiche technique et l'information relative à la santé, la sécurité et l'environnement contenue dans les présentes sont exactes à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, exprimée ou implicite n'est effectuée quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et de l'information figurant dans cette fiche technique.

Les renseignements et les conseils prodigués s'appliquent lorsque le produit est vendu pour l'application ou les applications déclarée(s). Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autre(s) application(s) déclarée(s) sans nous avoir préalablement demandé conseil.

Il incombe à l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sécuritaire et de se conformer à toute loi et tout règlement applicables. Le groupe BP ne sera pas responsable des dommages ou des blessures résultant de l'utilisation, autres que ceux stipulés dans les consignes d'utilisation de la substance, ni de tout manquement à respecter les recommandations, ni de tout danger inhérent à la nature de la substance. Si vous avez acheté le produit pour le fournir à une tierce partie devant l'utiliser au travail, il est de votre devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit a reçu l'information figurant sur cette fiche. Les employeurs ont le devoir d'informer tous les employés et les autres personnes qui peuvent être affectés par les dangers décrits dans cette fiche et de toutes les précautions à prendre.

Nom du produit Castrol Pyroplex Blue 2

Code du produit 453759-US06

Page 7 de 7

Version 1

Date d'édition 01/30/2008.

Format Canada

Langue FRANÇAIS

Build 6.4.1 (Canada)

(FRENCH)